



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°172
avril 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CHS du 7 avril
- CTP du 10 avril

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- travail social
- collègues
- psychologues
- routes

page 4

ici et ailleurs

- 1^{er} mai
- salariés empoisonnés
- la fonction publique dans la rue le 15 mai !



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

Une Valls à 3 temps

Ce n'est pas tous les jours que le Président écrit à tous les agents ! Le séisme provoqué par le discours de politique générale du nouveau 1^{er} ministre avec l'annonce de la suppression des Départements à l'horizon 2021 fait partie de ces grandes occasions où l'exécutif est saisi d'une impérieuse nécessité à communiquer. Très subtilement, Jean-Louis Tourenne veut ménager tout le monde : il ne peut désavouer sa famille politique en critiquant cette annonce et il doit rassurer ses agents (déjà en mal-être par la désorganisation des services et les réductions d'effectifs). Le début de son message est clair dans son soutien aux mesures libérales et antisociales mises en place. Pourtant, ce fameux « pacte de responsabilité » (pour rappel, signé par la CFDT, CFTC, CFE-CCG) contraint à d'importantes



réductions des dépenses publiques pour compenser les cadeaux faits au patronat dont la baisse des cotisations sociales. Comment croire alors qu'il saura être le défenseur des fonctionnaires et du service public dans le débat qui s'ouvre ?...

Où est la sincérité dans l'émoi des politiques au lendemain du discours de Manuel Valls ? Pour les élus, plus que le millefeuille, c'est le partage du gâteau du pouvoir qui les préoccupe... D'une part, des élus « professionnels » de ces territoires vont

devoir trouver un autre emploi ! D'autre part, la (nouvelle) suppression de la clause générale de compétences les privera d'intervenir dans les domaines qui ne sont pas de leur ressort, en particulier l'économie.

Par contre, pour les agents, ce discours dresse un avenir inquiétant. Il confirme la politique d'austérité : gel des salaires, mutualisation et réduction des effectifs. Dans le cadre affiché de la recherche de 50 milliards de réductions des dépenses publiques, annoncer 19 milliards pour la fonction publique d'Etat, 11 milliards pour les collectivités territoriales et 10 milliards pour le secteur de la santé, c'est le signe d'une mauvaise « Valls » à trois temps qui fragilisera encore plus un secteur pourtant nécessaire à la cohésion sociale.

Ce discours va à l'encontre de l'intérêt général, de l'égalité entre les territoires et remet en cause les services de proximité à l'usager. A force de réduire le nombre d'agents, cette fonction publique n'aura plus de sens.

**Le service public est notre bien commun.
Il est le fondement de la solidarité : défendons-le
et emparons-nous du débat !**

**Agents territoriaux,
mobilisons-nous le 15 mai !** ■





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CHSCT du 7 avril

● Cigarette électronique

Le CHS a donné un avis unanime pour que les règles d'utilisation de la cigarette électronique (ou vapoteuse) soient les mêmes que pour la cigarette classique.

● Prévention du bruit

L'ASSAT a présenté l'avancement de sa campagne de mesure du bruit et d'information sur sa prévention, dans les centres d'exploitation des routes et les collèges.

Encore une fois, avec le choix des bouchons d'oreille, a été soulevé le problème de la dotation en EPI (Equipements de Protection Individuelle) des agents des collèges dépendant des choix des gestionnaires.

● Futur CDAS de Vitré

Pour la première fois, un dossier de consultation des agents sur projet de travaux et construction les concernant était présenté en CHS. L'étude du dossier a permis de vérifier que les remarques des agents avaient été prises en compte, même si certaines ont été mises en option et ne seront validées qu'en fonction de leur coût.

SUD en a profité pour demander à l'administration la résolution du problème de blattes dans la salle de pause de l'agence de Vitré (qui sera commune avec le futur CDAS) et relevé que les traitements insecticides ne sont pas appropriés dans un lieu de restauration !

● points abordés

Sur les visites de sites par le CHS, toujours peu de réponses, notamment pour l'ISAE de Combourg et la circulation dans le centre d'exploitation de Combourg.

SUD avait demandé l'ajout de points à l'ordre du jour :

- la situation santé sécurité et conditions de travail dans les collèges (voir page 3)
- l'étude sur les conditions de travail des services agréments: SUD a obtenu qu'elle se fasse avec les organisations syndicales ou des élus du personnel du CHS. ■

CTP du 10 avril

En ouverture de séance, Madame Huon se fait écho du courrier de Jean-Louis Tourenne en soutien aux agents suite au discours de politique générale du 1^{er} ministre. Elle insiste sur la perte de la clause générale de compétences qui, selon elle, permet un soutien à l'emploi et au développement

des territoires ruraux.

● SAFED

Suite au bilan des astreintes au SAFED (Service d'Aide aux Femmes Enceintes en Difficulté), SUD a demandé un assouplissement des règles de récupération des heures supplémentaires effectuées. En raison du faible effectif (3,3 Equivalents Temps Plein, qui se réduit à 1,3 pendant les congés), il leur est difficile de les récupérer dans les délais. D'accord sur le principe, la directrice générale adjointe du pôle ressources va s'assurer de l'adaptation de l'outil de gestion du temps.

● Redéploiement du pool de remplacement

SUD a exprimé son opposition à la suppression du pool de remplacement. Bien que le volume du budget pour les remplacements soit maintenu, SUD dénonce les règles qui obligent les services à justifier toute demande de remplacement, pour se la voir refusée le plus souvent.

SUD relève que ce pool était mentionné dans les propositions d'amélioration de la qualité de vie au travail. L'administration admet que le pool de titulaires est la meilleure solution, mais

qu'il n'y a pas de faisabilité économique...

Vote contre des syndicats.

● Prime collective exceptionnelle Genesis

Les dysfonctionnements du logiciel Genesis et la surcharge de travail qu'il a provoquée ont conduit les

agents à se mobiliser, soutenus par l'intersyndicale SUD-CGT. Trois préavis de grève ont permis d'obtenir des renforts et enfin la reconnaissance de l'administration sous la forme d'une prime exceptionnelle.

Vote pour des syndicats ; la CFDT, qui avait marqué son opposition à ce dispositif en toute fin de négociation via un tract, ne prend pas part au vote.

● Bilan formation 2013, plan de formation 2014

Dans le bilan de formation 2013, il figure encore beaucoup d'absences non justifiées. SUD craint qu'il ne s'agisse d'un renoncement des agents lié à la charge de travail. Pour le plan de formation 2014, Vote pour à l'unanimité.

● Guide des frais de déplacement

Le guide des frais de déplacements a soulevé plus de débats, notamment sur la difficulté d'utilisation du logiciel qui entraîne notamment l'abandon des demandes de remboursement par les agents. Le dossier était présenté pour information. Comme SUD a fait remarquer qu'il y avait des modifications par rapport à l'existant, le texte est soumis à l'avis du CTP.

SUD s'abstient car, malgré la prise en compte de plusieurs de ses propositions, il ne peut cautionner des taux de remboursement aussi faibles et une application parfois restrictive des textes. CFDT et CGT ne prennent pas part au vote faute de mandat. ■

Lisez le **compte-rendu intégral** de ces réunions sur : [http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme,-puis "comptes rendus"\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus-))





elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

travail social

Le 17 avril, les assises interrégionales du travail social se sont tenues à Rennes. Ces travaux alimenteront les états généraux nationaux de l'automne 2014.

A l'appel de SUD et la CGT, des travailleurs sociaux se sont rassemblés devant le lieu des assises pour dénoncer cette mascarade qui ne permet pas aux professionnels de terrain de s'exprimer ni de discuter la finalité de ces travaux. Les organisations syndicales ont posé la question centrale de la reconnaissance des qualifications mais aussi exiger la mise en place d'un plan d'urgence en faveur du public et le déblocage des financements nécessaires à la mise en oeuvre des missions de service social.

SUD ne les laissera pas détruire les 14 métiers du social et ses spécificités.

Avec les professionnels, nous lutterons contre la vision purement économique et gestionnaire de la relation d'aide qu'ils veulent nous imposer. Nous défendrons un travail social redonnant à l'utilisateur sa place en tant que sujet, dans le respect de ses besoins, de son identité, de son parcours, de son projet personnel et de son rythme.

psychologues

A l'appel de l'intersyndicale (SUD, SNP, FO, CGT, CFTC), les psychologues des 3 fonctions publiques étaient en grève jeudi 10 avril.

Ils exigent:

- La fin de la précarité scandaleuse (aujourd'hui 60% de contractuel-les);
- Une véritable revalorisation salariale;
- Le respect du statut et des fonctions de psychologues telles qu'inscrites dans la réglementation.
- L'inscription de la dimension psychologique dans les missions du service public et l'accès direct au psychologue pour les usagers.

Une assemblée générale organisée à Paris a arrêté une nouvelle date de mobilisation le 19 juin, avec grève et manifestation nationale.

collèges

Agents des collèges : SUD présente son plan d'action contre la pénibilité

Devant les conditions de travail difficiles des agents des collèges, SUD a saisi officiellement l'instance CHS et est intervenu à la séance du 7 avril pour alerter l'administration et les élus sur la pénibilité de leur travail et la nécessité de mettre en oeuvre un plan d'intervention et de prévention d'ampleur à la hauteur de la situation. S'appuyant sur les facteurs de pénibilités du Code du travail auxquels sont exposés quotidiennement ces personnels sur leur poste, SUD a recommandé à l'administration la mise en place d'actions indispensables (affectation de moyens adaptés aux besoins dans chaque établissement, remplacement des agents en arrêt maladie dans un délai de 5 jours, examen médical annuel pour les agents des collèges, expertise sur la sécurité et les risques des postes de travail dans chaque établissement et pour chaque agent titulaire et contractuel, accompagnement des agents tout au long de la carrière sous forme de prévention, de formation, d'aménagement de poste ou de reconversion).

Si l'administration reconnaît l'intérêt de nos propositions, nous attendons qu'elle agisse sans délais. SUD est déterminé à prendre tous les moyens nécessaires pour que la collectivité réponde à ses obligations en matière de santé et sécurité au travail, a fortiori quand les risques sont avérés et sérieux.

routes (erratum)

Un nouvel accident est intervenu sur la 4 voies Rennes-Saint Malo : un semi-remorque est venu percuter une remorque équipée d'une flèche de rabattement attelée à une camionnette, heureusement cette fois sans conséquence pour nos agents et les usagers. Bien que dans ce cas les préconisations de sécurité actuelles aient été respectées, force est de constater qu'elles peuvent et doivent être améliorées. Suite au groupe partenarial Organisations Syndicales/ Administration, des suggestions ont été émises.

Dans le souci d'assurer toujours plus de sécurité aux agents, SUD veillera à ce que ces suggestions ainsi que toutes les préconisations actuelles et à venir, proposées par le CHS et les agents de terrain, soient mises en place de façon uniforme et dans les meilleurs délais sur l'ensemble du département.



1^{er} mai

Le 1^{er} ministre a confirmé la poursuite d'une politique d'austérité sans précédent. Elle s'inscrit dans l'exigence du Medef de baisse du « coût du travail » sans remettre en cause le « coût du capital ».

Elle est conforme aux directives européennes qui visent à en finir avec ce qui reste de modèle social en France comme en Europe.

Pour imposer d'autres choix, il est

nécessaire de construire des mobilisations sociales importantes. Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs/travailleuses doit être l'occasion de faire entendre nos revendications contre ce plan d'austérité économiquement dangereux et socialement injuste !

RENNES - 10 h 30 - place de la Mairie
VITRE - 10 h 30 - place de la gare
SAINT MALO - 10 h 30 - porte St Vincent
FOUGERES - 10h30 - place Aristide Briand



Salariés empoisonnés

Le 21 mars un chauffeur-livreur de l'entreprise Nutréa-Triskalia s'est suicidé sur son lieu de travail à Plouisy (22). Deux mois plus tôt, il avait été victime d'un accident du travail et intoxiqué en déchargeant des aliments médicamenteux destinés aux porcelets. L'Union syndicale Solidaires demande une enquête indépendante pour que toute la lumière soit faite sur ce drame.

Rappelons que 4 autres salariés ont entamé des procédures judiciaires contre cette entreprise après avoir été intoxiqués par des pesticides. Atteints de maladie invalidante, ils ont été depuis tous licenciés.

La moitié des salariés du site de Plouisy font l'objet d'un suivi médical. Solidaires interroge les actions de prévention menées qui sous-estiment trop souvent les risques encourus par les salariés comme les préjudices subis par les victimes lorsque celles-ci réclament justice devant les tribunaux.

L'omerta qui règne aujourd'hui dans notre pays autour des pesticides doit être levée. L'entreprise Triskalia a attenté cyniquement à l'intégrité physique de ses salariés, mettant en danger délibérément leur vie.

Il est inadmissible que pour optimiser ses profits une entreprise puisse utiliser impunément des pesticides (même interdits !) pour conserver des céréales (au lieu de les ventiler mécaniquement) au mépris de la santé des salariés, des animaux à qui sont destinés ces aliments et, au final, au mépris de la santé de tous les consommateurs.



La fonction publique dans la rue le 15 mai



Les organisations syndicales CFDT - CFTC - CGT - FA/FPT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA dénoncent une nouvelle fois l'absence de négociations salariales dans la Fonction publique, le prolongement du gel du point d'indice jusqu'en 2016 et la dégradation de la qualité de l'emploi public.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à une journée nationale

d'action et de mobilisation le jeudi 15 mai pour exiger:

- la revalorisation des rémunérations
- les créations d'emplois nécessaires à l'accomplissement de toutes nos missions.

**Toutes et tous en grève !
Manifestons à Rennes
11h30 - place de la Mairie**

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :